

Consultations citoyennes sur le transfert de compétences de la gestion des eaux dans la Communauté de communes Cèze Cévennes

RÉUNION PUBLIQUE DE RESTITUTION SAINT-AMBROIX – 12/02/2018



Agenda

Début	Durée	Activité
18:00	00:10	Accueil des participants
18:10	00:05	Mot de Bienvenue
18:15	00:05	Présentation de l'agenda
18:20	00:30	Restitution des ateliers
18:50	00:10	Questions réponses de compréhension
19:00	00:15	Présentation des éléments de réponses
19:15	00:30	Questions réponses
19:45	00:15	Evaluation du processus
20:00		Fin

Propos de la réunion

- 1. Réunion de restitution
- 2. L'objectif est de :
 - rendre compte du travail déjà effectué avec les citoyens...
 - ...pas de le refaire
 - de clôturer un premier cycle d'échanges
 - d'envisager des pistes pour les activités à venir

Les ateliers de novembre

COM r De Cèze Cévennes www.ceze-cevennes.fr - automne 2017 Actualités

CONSULTATION CITOYENNE

Régie des eaux intercommunale, donnez-nous votre avis

La communauté de communes lance une série de consultations citoyennes sous forme d'ateliers. Ils permettront de partager avec vous les grandes lignes de l'état des lieux en voie de finalisation du projet de transfert de la compétence eau & assainissement. Et surtout, ils vous donneront l'occasion de vous projeter vers le service que vous souhaitez. Vos propositions serviront à nourrir la réflexion des élus.

4 ateliers vous sont proposés sur le périmètre de l'intercommunalité : Saint-Ambroix, Bessèges, Barjac et Potelières. Votre mobilisation est déterminante. Participez et construisez avec nous ce nouveau service public.





MUTUALISATION

opportunité d'un service public adapté à sa population

Depuis une amée, notre collectivité service public adapté, à l'écouse, proche s'engage résolument dans la perspective des besoins ciroyens. Notre territoire des instituibations de service de l'aux et les fragils fauts boss comman, déviets et de l'assississement. Une première stèpe a permis éféable un état de la temple de l'aux des l'aux des l'aux des l'aux des l'aux des la la considération et la de l'aux des autorités gentionniers de l'aux des autorités gentionniers préventeune de cer resource.

ce malicare des automotes genomentes Ce travall va contratte les soids des poursiteit de nos investigations. Aux cours de poursitée de nois l'evenir, une seconde dispa del facure règle des seats interconnemunale stanti-répondre su plus prés de attention cityonnes. De nointièreuses thémetalques actentes réglementaires, qui l'iveau de performance pour nos systèmes d'éductions neu set d'assaissement) defection de la chainteau présent de seats de l'experiment présent de la commune de l'automateur de performance pour nos systèmes d'éductions neu est d'assaissement) de communes dévent crossitéer automatérie de l'experiment de commune. Carbon de l'experiment de l'experiment de constituent à veuir ne sors pas un les chaigements à veuir ne sors pas un les chaigements de l'experiment des crosses de services de provincité doit de neuron L'assaissement des doit de neuron L'assaissement de l'experiment de contratte de l'experiment de sont de neuron L'assaissement de l'experiment de services de prosition de de l'experiment services de l'experiment de l'experiment de l'experiment de l'experiment de l'experiment experiment de la commune experiment de la commune de l'experiment de l'experiment experiment de la commune experiment de l'experiment de l'experiment de experiment de la commune experiment de la commune experiment de la commune experiment de la commune experiment de l

_	
F	Répondez à notre questionnaire
	Eau & assainissement
	Adressez-nous le par courrier
	ommunauté de Communes De Cèze Cévennes
	20 route d'Uzès prolongée
	0500 Saint-Ambroix
>	Répondez en ligne sur www.ceze-cevennes.fr/actualités
	issez-vous (le/les) organisme(s) en charge de la gestion e t de l'assainissement sur votre commune ?
	□ Non
	uel est (son/leur) nom ?
	issez-vous le prix du m³ d'eau potable sur votre commune
n Oui	□ Non
votre c	issez-vous le prix du m³ d'eau traitée (assainissement) s commune ?
□ Oui	□ Non
	ous satisfait du service des eaux sur votre commune ?
□ Oui	□ Non
	s sont vos attentes pour le prochain service des eaux
interco	mmunal ?

>4 ateliers en novembre 2017 :

- 6 novembre Saint-Ambroix
- 7 novembre Bessèges
- 8 novembre Barjac
- 9 novembre Potelières

>le but:

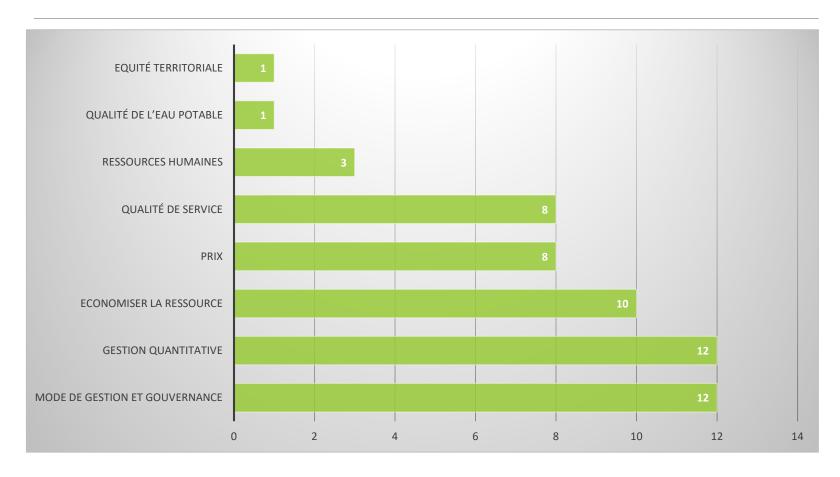
- Partager avec les citoyens de la Communauté de communes Cèze Cévennes l'état d'avancement du projet en cours de reprise de la gestion des eaux (eau potable et assainissement) par la communauté de communes
- Identifier des pistes souhaitables/nonsouhaitables concernant le futur service de l'eau communautaire

Détails des activités réalisées lors de ces ateliers

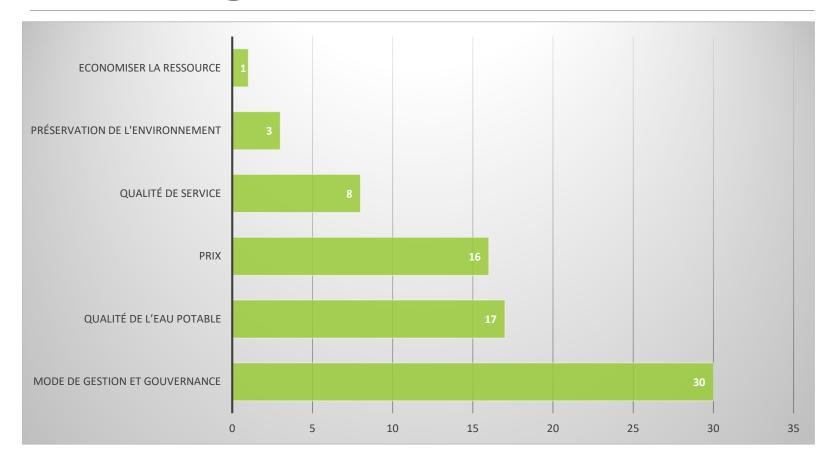
- 1. Présentation du projet de préfiguration du futur service de l'eau communautaire : tenants et aboutissants, état des lieux réalisé à ce stade, état d'avancement
- 2. Petite présentation sur la structuration du « prix de l'eau » en France
- 3. Les participants devaient ensuite travailler sur la question : « Quels sont les thèmes importants à considérer pour le futur service de l'eau communautaire »
- 4. Et sur par rapport à une sélection de ces thèmes, indiquer ce qu'ils pensaient souhaitable et non-souhaitable



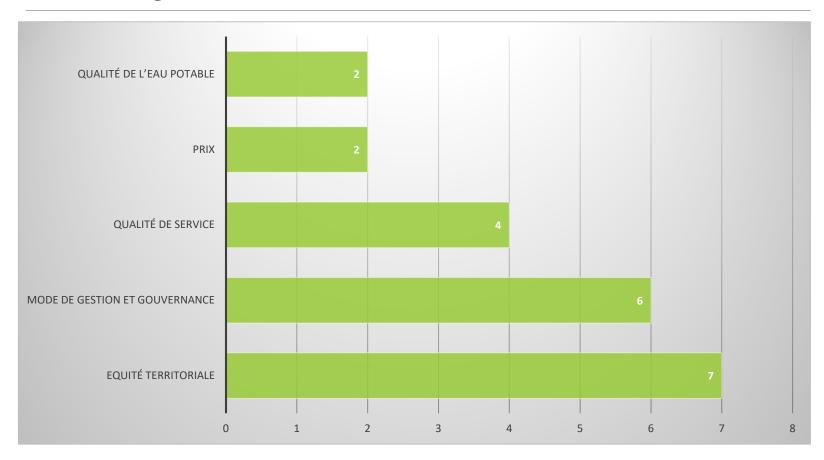
Thèmes de travail sélectionnés à Saint-Ambroix



Thèmes de travail sélectionnés à Bessèges



Thèmes de travail sélectionnés à Barjac



Thèmes de travail sélectionnés à Potelières

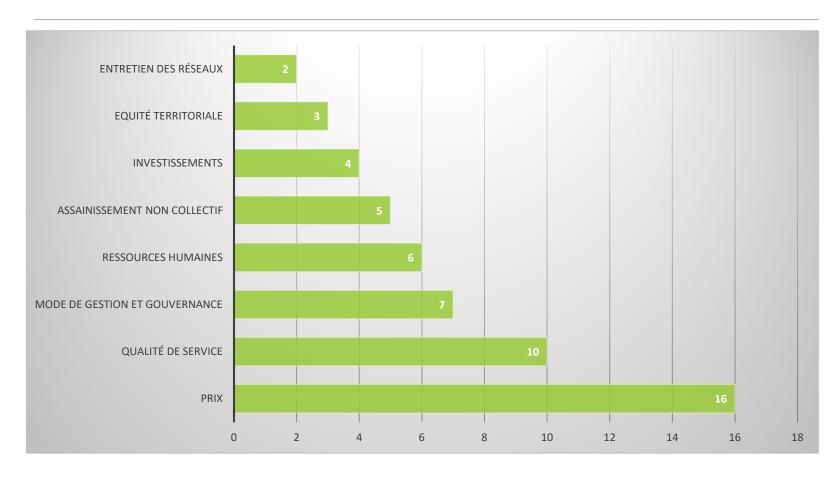
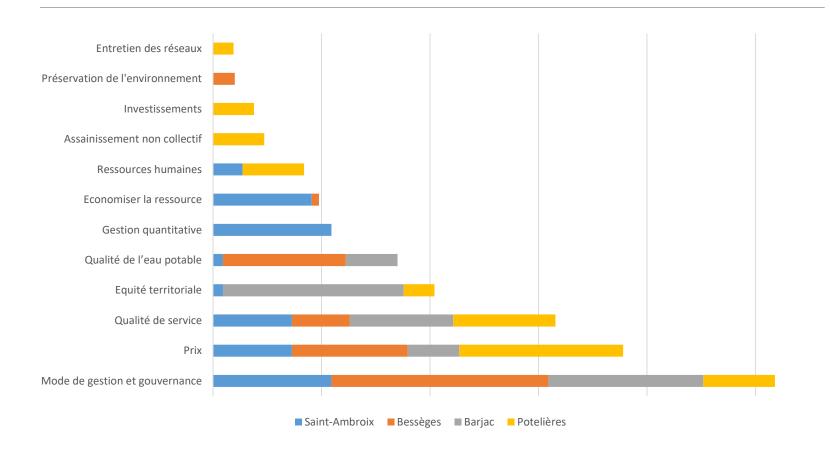
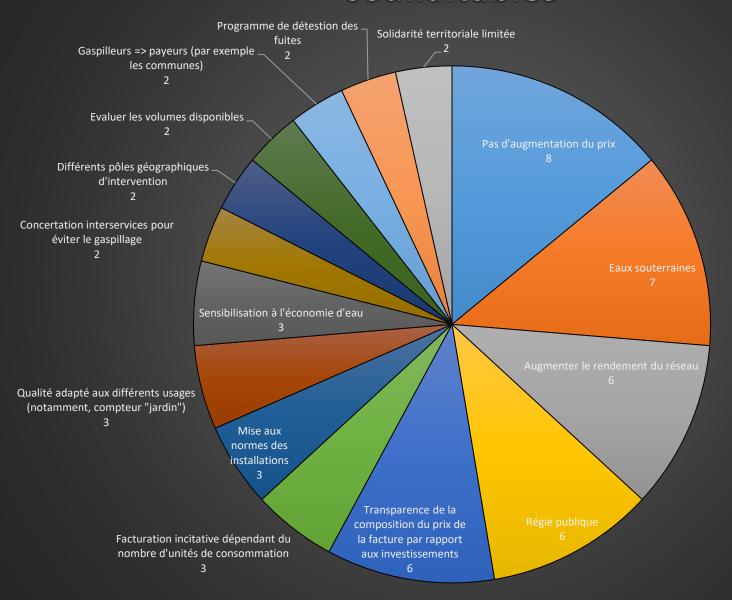


Tableau synthétique des thèmes sélectionnés



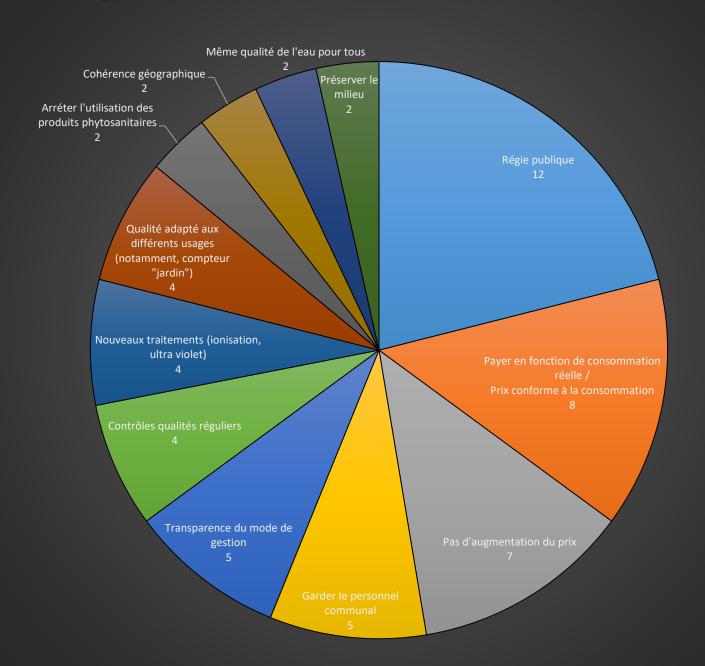
Saint-Ambroix : les éléments les plus souhaitables



Saint-Ambroix : les éléments souhaitables secondaires

- Agents généralistes (compétence eau potable et eau usée)
- Augmentation du prix progressive (éventuellement)
- Garder le personnel communal
- Investissements des communes avant 2020 pour être au niveau des autres
- Juste prix de l'eau
- Le gestionnaire doit montrer l'exemple en termes d'économie de la ressource
- Ne pas pénaliser les communes qui ne gaspillent pas
- Ne pas transférer l'eau de la Cèze en dehors du bassin versant
- Pas d'irrigation des vignes
- Personnel qualifié et réactif
- Récupérer les eaux de pluie
- Service de proximité
- Valoriser / utiliser le potentiel existant en termes de gestion

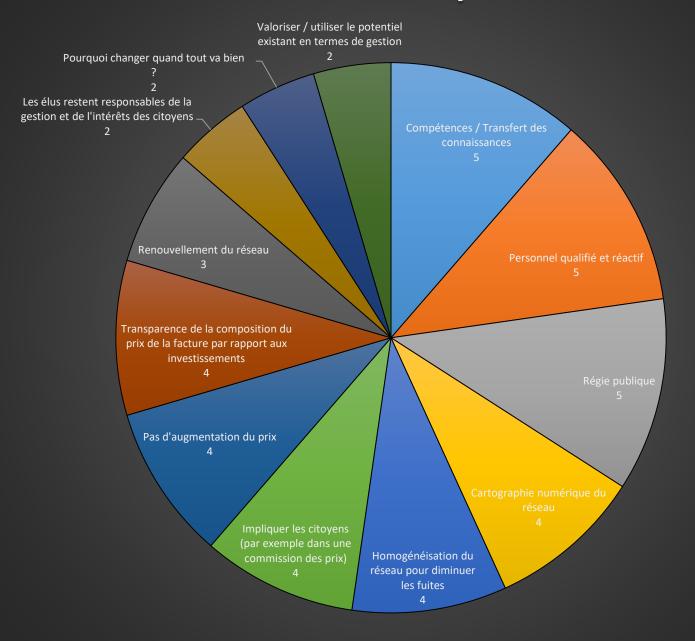
Bessèges : les éléments les plus souhaitables



Bessèges : les éléments souhaitables secondaires

- Avoir plusieurs ressources
- Eau potable non polluée par des germes ou des résidus
- Interconnexion des réseaux
- Les élus restent responsables de la gestion et de l'intérêts des citoyens
- •Ne pas jouer aux apprentis sorciers en allant chercher des nappes profondes
- Pas d'harmonisation vers le pire (prix, dsp, qualité)
- Pas trop de procédures
- Prendre le temps nécessaire
- Stockage de l'eau de pluie
- Stockage de l'eau de pluie en hiver par les agriculteurs

Potelières : éléments les plus souhaitables



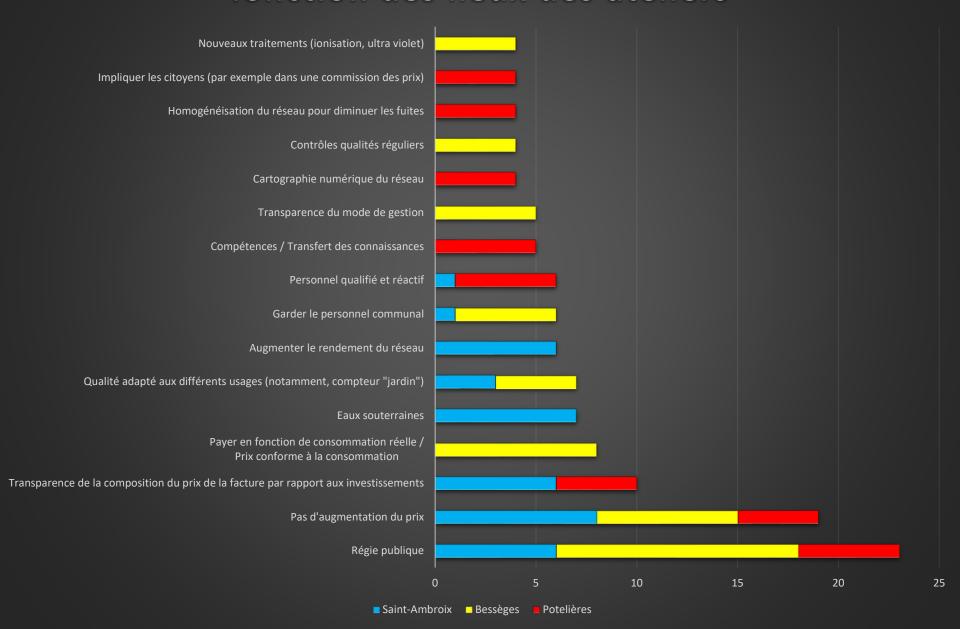
Potelières : les éléments souhaitables secondaires

- Continuité de gestion par rapport aux choix faits il y a 20 ans
- Contrôle du prix / les mairies comme contrepoids
- Direction technique
- Facturation PF + Volumétrique
- Garder l'existant, avoir une organisation mutualiste
- Interconnexion des réseaux
- Ne pas avoir à payer un nouveau compteur
- Prix juste socialement (1er mètres cubes gratuits)
- Service technique bien équipé

Tous les éléments souhaitables



Différenciation des éléments souhaitables en fonction des lieux des ateliers



Eléments de réponses et Perspectives

Proposition reformulée affirmativement	Votes		
Régie publique	23		
Pas d'augmentation du prix	19		
Transparence de la composition du prix de la facture par rapport aux of la facture par rapport aux			
Compétences / Transfert des connaissances			
Payer en fonction de consommation réelle / Prix conforme à la consommation	8		
Eaux souterraines			
Qualité adaptée aux différents usages (notamment, compteur "jardin")			
Augmenter le rendement du réseau	6		
Personnel qualifié et réactif			
Garder le personnel communal			
Transparence du mode de gestion			
Impliquer les citoyens (par exemple dans une commission des prix)			
Homogénéisation du réseau pour diminuer les fuites	4		
Contrôles qualités réguliers			
Nouveaux traitements (ionisation, ultraviolet)			

Facturation incitative dépendant du nombre d'unités de consommation	3	
Sensibilisation à l'économie d'eau	3	
Mise aux normes des installations		
Valoriser / utiliser le potentiel existant en termes de gestion		
Les élus restent responsables de la gestion et de l'intérêts des citoyens		
Renouvellement du réseau	2	
Concertation interservices pour éviter le gaspillage	2	
Différents pôles géographiques d'intervention	2	
Gaspilleurs => payeurs (par exemple les communes)	2	
Programme de détection des fuites	2	
Solidarité territoriale limitée		
Evaluer les volumes disponibles	2	
Préserver le milieu	2	
Interconnexion des réseaux	2	
Arrêter l'utilisation des produits phytosanitaires	2	
Même qualité de l'eau pour tous		
Pourquoi changer quand tout va bien ?		
Cohérence géographique		



Facturation et prix Mode de gestion et structuration du service



Efficience de la gestion AEP Compétences à développer / RH

Eléments de réponses et Perspectives

Facturation et prix



- Une forte diversité tarifaire sur le territoire
 De 2,35 euros TTC/m3 à 6,08 euros TTC/m3
 Moyenne = 4,08 euros TTC/m3
- Service public de l'eau = Equité tarifaire
- ⇒ Un changement tarifaire (Notion de convergence tarrifaire)
- Comités techniques ont préconisé une prise en compte du besoin de Transparence de la facture

Mode de gestion et structuration du service



- Un choix structurant = la régie publique intercommunale
- Plusieurs options en terme de structuration qui nécessitent une approche financière :
 - 1 pole technique et administratif
 - 1 pole administratif avec 4 succursales techniques
- S'appuyer sur les expériences de gestion qui fonctionnent
- Tendre vers une implication du public : Co-production du règlement de service

Eléments de réponses et Perspectives

Efficience de la gestion AEP



- Une demande forte = Augmenter le rendement
- ⇒ Tendre vers une amélioration de la qualité de service

! Respect des évolutions réglementaires

! Quel prix?

Compétences à développer / RH



- Un pool de compétences à conforter
- Des compétences à améliorer (Formation/recrutement)

Perspectives

- Une ambition commune mais soumise aux évolutions législatives
- 2. Programmation : 2018 = définition des scenarii de structuration du futur service et une première réflexion sur la tarification
- 3. La régie intercommunale = répondre aux enjeux de la gestion patrimoniale
- 4. Poursuivre une démarche de co-production avec les usagers = le règlement de service, outil contractuel de définition des relations entre le futur service et les usagers de l'eau.
- Transformer le souhaitable en réalisé